

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 98**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

---

**OBJET**

Commune de Noves - Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement  
2015 / 2017 - Tranche 2016

---

**Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
139.35**

## **PRESENTATION**

Par décision du 30 janvier 2015, la Commission Permanente du Conseil Départemental s'est prononcée favorablement sur la passation d'un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2015 / 2017 avec la commune de Noves pour la réalisation d'un programme de travaux, dont le montant global s'élève à 5.789.030 € HT pour une subvention totale de 4.052.321 €.

A ce titre, la première tranche de ce programme 2015 a fait l'objet d'une subvention de 1.112.321 € pour un programme de travaux de 1.589.030 € HT, lors de la Commission Permanente du 30 janvier 2015.

## **CONSISTANCE ET FINANCEMENT DU PROJET**

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2016 envisagé par la commune de Noves.

- AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE MOLLEGES

La commune s'est engagée dans un projet d'aménagement de la route de Mollégès qui dessert un lotissement récemment construit. Ce programme de travaux comprend un redimensionnement et une sécurisation de la voie, la création de trottoirs, la mise en discrétion des réseaux et un aménagement paysager.

Une première phase de travaux a permis de nettoyer et purger les fossés de bord de route, de reprendre une partie des réseaux secs et humides. La deuxième phase finalisera le projet avec la réalisation de la couche de roulement et des trottoirs.

Le coût de cette opération, prévue en 2015 et 2016, est estimé à 950.000 € HT, dont 475.000 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 665.000 €, dont 332.500 € pour la tranche 2016.

- AMENAGEMENT DE L'ESPACE MOULINAS

Le projet porte sur la réalisation d'un square pour les enfants et l'amélioration de la circulation locale tant piétonne qu'hippomobile ainsi que la construction de logements sociaux.

La première phase de cet aménagement a consisté en l'acquisition de la bâtisse qui a été détruite, au nettoyage de l'espace environnant et à la reprise des réseaux secs et humides. La deuxième phase finalisera le projet avec la réalisation de la couche de roulement et des trottoirs.

Le coût de cette opération, prévue en 2015 et 2016, s'élève à 990.000 € HT, dont 500.000 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 693.000 €, dont 350.000 € pour la tranche 2016.

- GROUPE SCOLAIRE J. FERRY : CREATION DE CLASSES ET RESTRUCTURATION DES REFECTOIRES

La commune a souhaité augmenter les capacités d'accueil du groupe scolaire J. Ferry en programmant les travaux suivants :

- L'école primaire : la création d'une classe supplémentaire, la restructuration de l'étage (hall, classe, atelier...), le réaménagement du RDC (hall, salle informatique). La création d'une extension de 110 m<sup>2</sup> du réfectoire afin d'améliorer l'acoustique.
- L'école maternelle : la création d'une classe supplémentaire et d'un atelier. La réalisation d'un nouveau réfectoire de 170 m<sup>2</sup> et de sanitaires. L'ancien réfectoire sera réaménagé pour l'extension de la future cuisine centrale.

Le coût de cette opération, prévue de 2015 à 2017, s'élève à 1.800.000 € HT, dont 950.000 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 1.260.000 €, dont 665.000 € pour la tranche 2016.

- EXTENSION DES SERVICES TECHNIQUES

La commune a souhaité réaménager le vieux bâtiment qui abrite des services techniques, afin d'en améliorer le fonctionnement. Il s'agit d'une propriété où était installée une ancienne usine d'engrais chimiques, où ont été créés des logements sociaux et des locaux associatifs municipaux.

Le projet comprend la mise en sécurité de l'aile ancienne du bâtiment, la création de nouveaux locaux de stockage/garage, et la réalisation de locaux pour les archives municipales.

L'année 2015 a été consacrée au lancement des études. Les travaux débiteront dans le courant du troisième trimestre 2016.

Le coût de cette opération, prévue de 2015 à 2017, s'élève à 490.000 € HT, dont 280.000 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 343.000 €, dont 196.000 € pour la tranche 2016.

- AMENAGEMENT DE LA DRAILLETTE AUX PALUDS

Ancien chemin agricole de faible largeur, la Draillette est fréquentée par un flux important de véhicules. Elle desservira bientôt une nouvelle zone d'habitations. La commune a souhaité l'élargir et la mettre en sécurité.

Le projet a pour objectifs de développer une urbanisation ciblée tout en assurant la sécurité des biens et des personnes, ainsi que d'assurer une gestion pluviale maîtrisée. Les travaux consistent à la couverture du fossé pluvial existant, la mise en discrétion des réseaux secs et humides, et leur raccordement pour tous les riverains.

Une première phase de travaux a permis de nettoyer et purger les fossés de bord de route, de reprendre une partie des réseaux secs et humides. La deuxième phase finalisera le projet avec la réalisation de la couche de roulement et des trottoirs.

Le coût de cette opération, prévue en 2015 et 2016, s'élève à 580.000 € HT, dont 315.000 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 406.000 €, dont 220.500 € pour la tranche 2016.

- CUVELAGE DE LA ROUBINE DE VERQUIERES

La commune a souhaité conforter les berges de la roubine de Verquières, qui longe le chemin de l'eau et récupère les eaux d'arrosage et d'écoulement des terres situées au sud du village. Les berges sont partiellement bétonnées au droit des habitations, le reste est enherbé naturellement avec des affouillements ponctuels.

Ce projet a pour objectifs de canaliser les eaux d'écoulement et d'arrosage, supprimer les eaux parasites, conforter les berges et assurer la sécurité des utilisateurs de la voie.

Les travaux consistent en un confortement des berges par la création d'un voile en béton armé, la réalisation d'un radier de même nature, une mise aux normes des accès existants. La pente pour l'écoulement des eaux et une partie de l'accotement végétal seront conservés.

Le coût de cette opération, prévue en 2016 et 2017, s'élève à 750.000 € HT, dont 335.000 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 525.000 €, dont 234.500 € pour la tranche 2016.

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2016 du contrat 2015 / 2017 s'élève à 2.855.000 € HT, réparti comme suit :

– Aménagement route de Mollégès.....	475.000 € H.T.
– Aménagement espace Moulinas.....	500.000 € H.T.
– Groupe scolaire J. Ferry .....	950.000 € H.T.
– Extension services techniques.....	280.000 € H.T.
– Aménagement Draillette aux Paluds .....	315.000 € H.T.
– Cuvelage roubine de Verquières .....	335.000 € H.T.
	<hr/>
TOTAL	2.855.000 € H.T.

La participation du Conseil Départemental pourrait être fixée à 1.998.500 €, pour la tranche 2016, selon le détail indiqué en annexe 1.

## PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune de Noves, au titre des Contrats Départementaux de Développement et d'Aménagement, une subvention de 1.998.500 € pour la tranche 2016 dont la dépense s'élève à 2.855.000 € HT, conformément à l'annexe 1,
- m'autoriser à signer avec la commune de Noves, la convention de partenariat avenant n° 1 au Contrat Départemental, définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle type prévu à cet effet.

Cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 4.052.321 €, engagée au chapitre 204 sur l'AP 2015-10127U au profit de la commune de Noves, en application de la délibération n° 100 du 30 janvier 2015.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL